

CHAMPIONNAT EUROPÉEN DE LA TCFE RÈGLEMENT *(texte traduit de l'anglais par Ladan Niayesh)*

Epreuves de formes

- Epreuves individuelles de formes, en Taiji Quan, Bagua Zhang et Xing Yi Quan, avec ou sans armes ;
- Epreuves de formes en groupes, en Taiji Quan, Bagua Zhang et Xing Yi Quan, avec ou sans armes ;
- Affrontement chorégraphiés, avec ou sans armes, telles que San Shou, Tui Shou, forme à deux, etc.

Epreuves de poussées des mains

- Poussées des mains à pieds fixes
- Poussées des mains à pas mobiles
- Poussées des mains libres à pas mobiles

Le règlement

Le règlement est établi sur la base des principes fondamentaux suivants :

- Les règles doivent être simples à lire, à comprendre et à expliquer.
- Les règles doivent être simples à utiliser par les juges et les arbitres.
- Les règles doivent permettre aux participants de faire montre de leur compétence autant que faire se peut, tout en conservant un niveau de sécurité raisonnable pour tout intervenant.

Règles générales

1- Participation : Toute personne souhaitant participer aux championnats doit être membre d'une organisation nationale affiliée à la Fédération Européenne de Taijiquan et de Qi Gong (TCFE).

2- Paiements : Le paiement des inscriptions et frais liés à la compétition doit être effectué par l'organisation nationale, et non à titre individuel par les participants. Les paiements s'effectuent auprès des organisateurs à la date que ceux-ci auront fixée.

3- Formulaire d'inscription : Il doit parvenir aux organisateurs au plus tard à la date de clôture des inscriptions fixée par ceux-ci. Si l'inscription parvient aux organisateurs après cette date, elle ne sera pas acceptée.

4- Inscription sur liste de passage et pesée : les compétiteurs doivent se présenter pour l'inscription et la pesée à la date et à l'heure indiquées par les organisateurs. Aucune inscription en retard ne sera acceptée.

5- Assurance : En signant le formulaire d'inscription, le participant accepte le règlement et les risques liés à la compétition. Ni les organisateurs, ni la TCFE ne pourront être tenus pour responsables en cas de blessure. Il revient au compétiteur lui-même de souscrire une assurance adéquate.

6- Courtoisie : Les participants sont tenus d'observer un esprit de courtoisie, de ne pas chercher à obtenir un avantage déloyal sur les autres participants, ni de chercher à déceler des failles dans les règles, etc. Le recours aux grossièretés verbales ou aux gestes obscènes vis-à-vis d'autres participants ou de responsables officiels n'est pas toléré.

7- Infraction au règlement : Toute infraction au règlement de la part des participants peut entraîner des avertissements, des points de pénalité (dans les épreuves de forme), ou l'octroi de points supplémentaires à l'adversaire (dans les épreuves de poussées des mains). Dans les cas extrêmes, l'infraction peut entraîner la disqualification.

Une violation répétée du règlement peut entraîner la disqualification immédiate.

8- Litiges : Toute réclamation relative à l'arbitrage ou aux décisions des juges doit être reçue par le secrétariat sous forme écrite au plus tard une heure après l'incident survenu.

Les litiges seront traités par le comité d'appel.

Les réclamations ne peuvent en aucun cas être présentées pendant une rencontre de poussée des mains, mais uniquement à la fin de celle-ci. Une caution de 80 euros sera déposée en même temps que la demande.

La caution sera rendue si la requête n'est pas dénuée de fondement, et ce quelle que soit la décision finale.

9- Blessures : Il appartient au responsable médical de la compétition de décider en dernière instance si un compétiteur blessé peut ou non (au regard de son état de santé et des conditions de sécurité) poursuivre la compétition. La décision des responsables médicaux est sans appel.

10- Disqualification par walk-over (forfait) : Si un compétiteur ne se présente pas à l'issue de trois appels sur l'aire désignée pour l'épreuve, il sera déclaré forfait à l'épreuve concernée.

Si un compétiteur ne se présente pas parce qu'il est engagé au même moment dans une autre épreuve, il lui faut en informer le secrétariat pour éviter la disqualification par walk-over. Il peut à cette fin se présenter en personne ou se faire représenter.

11- Repos entre deux épreuves/rencontres : tout compétiteur a droit à deux minutes de repos entre deux rencontres de poussée des mains ou épreuves de formes.

12- Compétiteurs juniors : Les mineurs (âgés de moins de 18 ans) peuvent participer avec le consentement de leur professeur et l'autorisation écrite des parents. Les mineurs âgés de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à participer au championnat.

13- Catégories d'épreuves : Les organisateurs se réservent le droit de modifier si nécessaire les catégories ouvertes à la compétition. Les organisateurs ne peuvent garantir que toutes les épreuves initialement prévues pourront avoir lieu. Pour qu'une épreuve puisse avoir lieu, il faut un minimum de deux participants, faute de quoi l'épreuve sera annulée. Si une catégorie ne comporte que deux participants, seule la personne classée première recevra une médaille. Si une épreuve ne comporte que trois participants, seules les première et deuxième places auront des médailles.

Règlement pour les compétitions de forme

14- La notation pour les épreuves de formes : Toutes les épreuves de formes seront jugées par des panels de trois juges qui utiliseront chacun une échelle de notation de 0,0 à 10,0 à partir des critères définis pour chaque épreuve. La moyenne finale est accordée en additionnant les trois différents scores et en divisant le total par trois.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs compétiteurs, le classement final sera établi en retirant le score le plus élevé et le score le plus bas.

15- Ecart de score maximal : Si un écart de score supérieur ou égal à 1,5 points est observé entre deux juges, il y aura une concertation entre les juges, qui reverront leur notation. Si l'écart d'1,5 points ou plus demeure, ils devront en référer au comité technique.

16- Réunion des juges après la première prestation : Après la première prestation de forme dans chaque épreuve, les juges devront se concerter brièvement pour discuter du niveau et de leur notation. En dehors de ce moment et de la réunion des juges, les juges ne sont normalement pas censés communiquer entre eux pendant l'épreuve.

Epreuves de formes individuelles

17- Niveaux d'expérience : Toutes les épreuves individuelles de formes seront subdivisées en fonction des niveaux d'expérience suivants :

-Débutant : moins de deux ans de pratique dans le style concerné ;

-Intermédiaire : moins de cinq ans de pratique dans le style concerné ;

-Open : niveau ouvert à tous les compétiteurs.

La durée de pratique d'un style court jusqu'à (et inclut) la première journée de la compétition.

18- Niveaux d'expérience dans différents arts martiaux : Un même participant peut avoir des niveaux d'expérience différents selon les arts pratiqués. Ex : intermédiaire en Taiji Quan, mais débutant en Bagua Zhang.

19- Niveaux d'expérience au sein des subdivisions de styles : Au regard des niveaux d'expérience, toutes les subdivisions au sein d'un même style comptent pour le même art. Cela signifie qu'un même participant ne peut pas avoir un niveau intermédiaire en Taiji Quan style Yang et débutant en Taiji Quan style Chen.

20- Catégories de formes individuelles à mains nues :

TAIJI QUAN :

-Lignée Chen

-Lignée Yang

-Lignée Wu

-Lignée Hao (Wu)

-Lignée Sun

-Lignée Zheng Manqing

-Forme 42 (IWUF)

-Formes rapides de Taiji Quan

-Autres formes de Taiji Quan à mains nues

BAGUA ZHANG :

-Bagua Zhang

XING YI QUAN :

-Xing Yi Quan

Epreuve pour seniors : Les pratiquants seniors (âgés de 55 ans ou plus) de Taiji Quan, de Bagua Zhang ou de Xing Yi Quan peuvent, s'ils le souhaitent, participer à la catégorie senior pour les formes à mains nues. Il s'agira d'une catégorie mixte, où les participants issus des trois différents styles s'affronteront. Les seniors peuvent choisir de participer aux catégories autres que celle des seniors.

21- Catégories de formes d'armes :

-Epée (Jian)

-Sabre (Dao)

-Lance/bâton

-Eventail

-Autres armes

Epreuve pour seniors : Les pratiquants seniors (âgés de 55 ans ou plus) peuvent, s'ils le souhaitent, participer à la catégorie senior pour les formes avec armes. Les seniors peuvent aussi choisir de participer aux catégories autres que celle des seniors.

Les épreuves avec armes sont définies en fonction des armes et non en fonction des styles d'arts martiaux. Différents styles d'arts martiaux internes peuvent s'affronter dans les compétitions de formes avec armes.

22- Epreuves effectivement organisées : En fonction du nombre d'inscrits à chaque catégorie d'épreuves (voir règles 20 et 21), on pourra être amené à effectuer des subdivisions de catégories. Ex : on pourra avoir une épreuve séparée pour la forme à mains nues Yang simplifiée en 24 mouvements s'il y a suffisamment de participants pour cette épreuve. Sur le formulaire d'inscription, les participants devront indiquer en détail les catégories de forme/lignée auxquelles ils souhaitent participer.

23- Durée réglementaire pour les formes individuelles : Toutes les prestations individuelles, en dehors de la forme 42 IWUF et des formes de compétition de la famille Wu devront s'effectuer en 4 minutes ou moins. La forme 42 IWUF et les formes de compétition de la

famille Wu ne devront pas prendre moins de 5 minutes, ni plus de 6 minutes. Ces deux cas sont les seules exceptions à la règle des 4 minutes.

24- Dépassement de temps : Si une prestation n'est pas entièrement terminée dans les limites temporelles indiquées, un point sera déduit du score final (soit l'équivalent d'un point déduit sur le score de chaque juge). Tout participant doit s'arrêter quand la limite temporelle est atteinte.

25- Finales : S'il y a plus de 3 compétiteurs dans une catégorie de forme donnée, il y aura des éliminatoires. Les compétiteurs qui auront obtenu les 3 meilleurs scores à l'issue du tour d'éliminatoires poursuivront pour le tour final. Celui d'entre eux qui aura obtenu le score le plus bas dans les éliminatoires commencera le premier dans le tour final. Le secrétariat se réserve le droit de demander éventuellement à deux compétiteurs ou plus de présenter leur forme sur la même aire de passage, une fois qu'ils se seront placés correctement et en concertation avec les juges. Dans ce cas, tout débordement sur l'espace accordé à un autre compétiteur pourra entraîner une perte de points pour le compétiteur qui aura débordé de son espace.

26- Egalité dans les finales : En cas d'égalité pour la 1^{ère}, la 2^{ème} ou la 3^{ème} places, les juges demanderont aux compétiteurs de répéter leurs prestations.

27- Critères de jugement pour les formes à mains nues : Les critères suivants seront utilisés pour les formes à mains nues :

- 1- Correction des postures
- 2- Correction des pas
- 3- Manifestation de l'alternance entre le Yin et le Yang
- 4- Intention et focalisation
- 5- Coordination
- 6- Transitions fluides d'une technique à l'autre
- 7- Equilibre dans les retournements et les pas
- 8- Souplesse et détente du corps
- 9- Apparence esthétique
- 10- Esprit martial

28- Critères de jugement pour les formes avec armes : Les critères suivants seront utilisés pour les formes avec armes :

- 1- Corrections des postures
- 2- Correction des pas
- 3- Manifestation de l'alternance entre le Yin et le Yang
- 4- Intention et focalisation
- 5- Harmonie entre le corps et l'arme
- 6- Usage correct du Jin
- 7- Equilibre et agilité
- 8- Contrôle de l'arme
- 9- Apparence esthétique
- 10- Esprit martial

29- Fautes générales dans les épreuves de formes : Les fautes suivantes entraîneront la perte d'un point sur le score donné par chaque juge :

-Hésitation dans l'exécution d'une forme

-Usage de mouvements clairement inappropriés, comme la roue ou la culbute.

-Perte de contrôle de l'arme. Ex : laisser tomber l'arme, toucher accidentellement le sol avec l'arme, ou encore se couper avec l'arme.

-Finir la forme en faisant face à une direction autre qu'au commencement.

Si la forme présentée n'est à l'évidence pas une forme relevant d'un style interne, les juges contacteront le comité technique, qui a le droit de disqualifier immédiatement le compétiteur.

Les Formes rapides

Une forme rapide est normalement effectuée de manière rapide, ou avec des changements soudains de vitesse. Font partie de cette catégorie les Poings Canons du style Chen, le Yang Kuai Quan traditionnel, etc. En cas de doute, contacter les organisateurs.

30- Critères de jugement pour les formes rapides : Les critères de jugement pour les formes rapides sont les mêmes que ceux définis pour les formes individuelles à mains nues (voir règle 27), auxquels s'ajoutent les points suivants :

- 11- Usage explosif de la force (Jin)
- 12- Techniques claires et définies

Formes en groupe

Cette catégorie est prévue pour des groupes d'individus présentant ensemble une forme à mains nues ou avec armes.

31- Taille du groupe : Le groupe comprendra 3 personnes.

32- Durée réglementaire pour les formes en groupe : La durée réglementaire pour les formes de groupe est identique à celle qui aurait été retenue si la forme était présentée en individuel (voir règle 23).

33- Critères de jugement pour les formes en groupe : Les critères pour juger les formes en groupe sont identiques à ceux des formes individuelles (règle 27 pour les formes à mains nues, et règle 28 pour les formes avec armes), auxquels s'ajoutent les points suivants :

- 11- Gestion de l'espace et du temps
- 12- Coordination entre les membres du groupe

Affrontements chorégraphiés

Cette catégorie est prévue pour les groupes qui présentent une forme d'affrontement chorégraphié. Ex :

- Une démonstration de Tui Shou
- Une démonstration de San Shou
- Dui Lian : une démonstration formelle à deux
- Une démonstration avec armes

Nous encourageons toutes les formes de travail en groupe, mais la démonstration doit représenter une confrontation ou un travail avec partenaire, avec ou sans contact. Il est par exemple permis de combiner une prestation de forme avec une démonstration de san shou, afin de montrer l'application des techniques de la forme, mais les démonstrations de formes pures relèvent de la catégorie des formes en groupe.

Pour cette catégorie, et celle-là seulement, l'usage d'une musique d'accompagnement est autorisé.

34- Taille des groupes : Le groupe se composera de deux ou trois personnes.

35- Durée réglementaire pour une démonstration d'affrontement chorégraphié : La prestation devra s'effectuer en 4 minutes ou moins.

36- Critères de jugement pour les démonstrations d'affrontement chorégraphié : Les critères de jugement pour les démonstrations d'affrontement chorégraphié seront les mêmes que pour les formes individuelles (voir règle 27 pour les formes à mains nues et règle 28 pour les formes avec armes), auxquels s'ajoutent les points suivants :

- 11- Gestion de l'espace et du temps
- 12- Coordination entre les membres du groupe
- 13- Chorégraphie

Déroulement des épreuves de formes

Une fois appelés, les compétiteurs se présentent sur l'aire de passage, saluent les juges et se présentent en indiquant leur nom et en précisant quelle forme ils vont présenter. Dans les épreuves en groupe, le capitaine du groupe présentera l'équipe en indiquant le nom de l'école et la forme qui sera présentée. Le chronomètre court dès que les participants entament leur prestation.

Pour toutes les formes, exception faite de la forme 42 IWUF à mains nues et des formes de compétition de la famille Wu, un signal sonore retentit au bout de 3 minutes et 50 secondes, pour indiquer qu'il reste 10 secondes au compétiteur pour conclure sa prestation. 10 secondes plus tard, un signal final indiquera la fin de temps imparti.

Pour la forme 42 IWUF à mains nues et les formes de compétition de la famille Wu, un signal retentit au bout de 5 minutes, et à partir de là, le compétiteur dispose d'une minute pour conclure sa prestation. Un signal de fin retentit au terme des 6 minutes pour indiquer la fin du temps imparti.

Quand le signal de fin retentit, la prestation doit être entièrement terminée, et le compétiteur doit se tenir dans une posture d'achèvement ou de repos. Dans le cas contraire, des points seront déduits, ainsi que l'article 24 le stipule.

Une fois leur prestation terminée, les compétiteurs doivent attendre que les juges aient montré leurs scores, avant de saluer et de quitter l'aire de passage.

Règlement pour les épreuves de poussées des mains

37- Catégories de poids : Les catégories de poids suivantes seront utilisées pour toutes les épreuves de poussées des mains :

Femmes : <52 kg, <57 kg, <61 kg, <64 kg, <67 kg, <71 kg, <75 kg, <80 kg, <85 kg, >85 kg.

Hommes : <60 kg, <66 kg, <73 kg, <77 kg, <81 kg, <85 kg, <90 kg, <95 kg, <100 kg, <110 kg, >110 kg.

S'il n'y a pas suffisamment d'inscrits dans une catégorie de poids, l'épreuve peut être annulée, ou les participants peuvent être surclassés dans d'autres catégories de poids.

38- Pesées de vérification : Si à la pesée, un compétiteur s'avère ne plus relever de la catégorie de poids à laquelle il s'est inscrit, il n'est pas assuré d'avoir une place dans la compétition.

39- Tenue vestimentaire et apparence : Les compétiteurs doivent soit être pieds nus, soit porter des chaussures spéciales à semelles fines. Ils doivent porter des vêtements appropriés. Le port de bijoux, de montres, de lunettes et d'autres accessoires pouvant constituer un danger, pour l'adversaire ou pour soi-même, est interdit. Les ongles doivent être coupés court et les cheveux longs attachés en arrière. Les pieds doivent être entièrement visibles pour les arbitres. Les manches ne doivent pas couvrir les coudes. Il est interdit de s'enduire les mains et les bras de quelque substance étrangère.

40- Durée des rencontres : Chaque rencontre dure deux fois une minute. Le chronomètre continue de tourner tant que l'arbitre n'a pas donné le signal de la fin.

41- Corps-à-corps: En cas de saisie corps-à-corps sans application d'aucune technique, l'arbitre peut interrompre l'échange et demander de recommencer la rencontre.

42- K.-O. : Chaque division pour la poussée des mains fonctionne par K.-O. jusqu'à ce que le processus aboutisse à la sélection des finalistes et des prétendants aux 3^{ème} et 4^{ème} places. Les rencontres ne peuvent se conclure sur une égalité. Le gagnant sera celui qui marquera le premier dans le temps additionnel.

43- Finales de poussées des mains : Une finale ne peut se conclure par un match nul ou égalité. Il y aura alors une prolongation de deux fois trente secondes. En cas d'égalité à l'issue de la prolongation, le premier à marquer un point sera déclaré gagnant.

Poussées des mains à pieds fixes

44- Position de départ en poussée des mains à pieds fixes : Les compétiteurs se font face en posture de l'archer, le pied gauche posé sur la même ligne que l'adversaire. L'arbitre leur place le bras gauche en contact. Chacun des deux compétiteurs a la main droite posée sur le coude gauche de l'adversaire (sans saisir !). La rencontre débute au signal donné par l'arbitre dès qu'il sent que les deux compétiteurs sont détendus.

45- Mi-temps dans les poussées des mains à pieds fixes : A mi-temps, les compétiteurs changent de pied avant.

46- Techniques autorisées en poussées des mains à pieds fixes : Les techniques suivantes sont autorisées : Peng Lu, Ji, An, Cai, Lie, Zhou (pas les coudes) et Kao.

47- Les fautes en poussées des mains à pieds fixes : Les techniques suivantes ne sont pas autorisées :

-Attaques de l'entre-jambes, des jambes, de la tête et de la gorge

-Frappes

-Coups de pieds

-Projections

-Balayages

-Clefs sur les articulations

-Mordre

-Griffer avec les ongles

-Tirer les vêtements ou les cheveux

-S'accrocher, saisir ou enlacer le dos, la tête ou le cou

-Frappes ou autres coups portés contre les centres nerveux

-Les compétitrices ne sont pas autorisées à pousser volontairement ou à attaquer les seins de l'adversaire.

48- Points accordés en poussées des mains à pieds fixes :

-1 point est accordé si l'adversaire lève une partie du pied du sol. La partie avant du pied avant peut se soulever, à condition que le talon reste au sol.

-2 points sont accordés si l'adversaire bouge ou soulève les deux pieds.

-4 points sont accordés si l'adversaire touche le sol avec toute autre partie du corps en dehors des pieds.

Poussée des mains libre à pas mobiles

Pour les poussées des mains libres à pas mobiles, la surface du tournoi sera un carré de 4 mètres sur 4. Les compétiteurs sont autorisés à bouger librement à l'intérieur de cet espace.

Les règles sont les mêmes que pour les poussées à pieds fixes, avec les changements ou ajouts suivants :

49- Position de départ en poussée des mains libre à pas mobiles : les compétiteurs établissent le contact au niveau du bras gauche seulement et tournent en cercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. L'échange commence quand l'arbitre leur dit « commencez » (« start »).

50- Mi-temps pour les poussées des mains libres à pas mobiles : A mi-temps, les compétiteurs recommencent avec le bras droit devant et tournent en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre.

51- Techniques autorisées en poussée des mains libre à pas mobiles : Les techniques additionnelles suivantes sont autorisées :

-Balayages bas

-Projections à hauteur de la taille ou plus bas

-Crochetage de jambes

-Les clefs sans risques

-Ceinturage

-Saisie des jambes

NB : Préalablement à un balayage, il faut qu'on ait cassé la structure de l'adversaire et qu'on lui ait fait perdre l'équilibre. Faire tomber un adversaire à coups de pieds alors qu'il est stable sur sa jambe n'est pas considéré comme un balayage.

52- Attribution de points en poussée des mains libre à pas mobiles :

-1 point est accordé si l'adversaire pose un pied en dehors de la surface.

-2 points sont accordés si l'adversaire pose les deux pieds en dehors de la surface.

-4 points sont accordés si l'adversaire pose au sol toute autre partie du corps en dehors des pieds.

-8 points sont accordés si l'adversaire se trouve projeté en dehors de la surface (s'il quitte la surface en l'air et retombe).

Poussée des mains à pas mobiles

Les règles sont les mêmes que pour la poussée des mains libre à pas mobiles, avec les modifications/ajouts suivants :

-53 : Techniques autorisées en poussée des mains à pas mobiles : Les techniques suivantes sont autorisées :

-Crochetage de jambe

-Saisie avec les mains, à condition d'effectuer une technique dans les 5 secondes qui suivent.

-54 : Les fautes en poussée des mains à pas mobiles : Les techniques suivantes ne sont pas autorisées :

-Projections

-Balayages

-Cleps

-Ceinturage

-Saisie sans tenter aucune technique dans les 5 secondes suivantes

-Saisie des jambes

55- Attribution de points en poussée des mains à pas mobiles :

-1 point est accordé si l'adversaire pose un pied en dehors de la surface.

-2 points sont accordés si l'adversaire pose les deux pieds en dehors de la surface.

-4 points sont accordés si l'adversaire pose au sol toute autre partie du corps en dehors des pieds.

-8 points sont accordés si l'adversaire se trouve projeté en dehors de la surface (s'il quitte la surface en l'air et retombe).